



## COMITE TECHNIQUE LOCAL "SUPPRESSIONS D'EMPLOIS" du 19 janvier 2012 : Déclaration liminaire

Les représentants des personnels ont pris connaissance de la répartition des suppressions de postes dans le département. La suppression nette de 21 emplois repose sur votre «logique d'équité et de solidarité ». Exit les arguments fallacieux du passé, c'est désormais la contribution des services à l'effort national qui est invoquée. C'est, de facto, la logique implacable des plans d'austérité, aveugle et destructrice des missions publiques, qui est mise en œuvre.

Oser invoquer, dans le contexte de régression sociale que nous connaissons, une participation à l'effort quand cela fait dix ans que vous pressurez les agents, quand la catégorie C en paye le plus lourd tribut, relève du mépris et de la provocation au regard de la situation de services déjà au bord de la rupture.

Chacune de vos propositions est insupportable, inacceptable et intolérable. Aucun de vos arguments n'est recevable. C'est pourquoi, nous nous exprimerons uniquement sur le volume global des suppressions d'emplois pour 2012. Il ne peut être question de comparer le Titanic et le Costa Concordia, d'examiner si Paul est plus nu que Jacques. Les élus ici présents, toutes organisations syndicales confondues, ont une trop haute idée du mandat donné par leurs collègues pour prêter l'oreille à vos sempiternels arguments: simplifications, priorisation, transferts de charges, participation à l'effort national. Nous sommes las des discours convenus.

Il n'est pas question non plus pour nous d'examiner les autres points à l'ordre du jour. Nous considérons comme du mépris envers les personnels et leurs représentants d'y avoir inscrit des points aussi importants que le budget ou la formation professionnelle, et cela sur une demi-journée. Il y aurait d'ailleurs beaucoup à dire : à l'instar des ressources humaines, les ressources budgétaires subissent une forte récession qui ne manquera pas d'accentuer la dégradation des conditions de travail.

Monsieur le Directeur, vous le savez, le niveau de l'emploi à la Direction Départementale de Vaucluse ne permet plus d'assurer dans des conditions normales le service public fiscal et comptable dans le département. Le minimum vital pour permettre un fonctionnement correct des services n'est depuis longtemps plus honoré. En cinq ans, c'est l'équivalent de l'ensemble des services d'une ville comme Orange ou Cavaillon qui aura été sacrifié sur l'autel de la Révision Générale des Politiques Publiques.

Nous voterons unanimement contre ce projet, contre le principe des coupes systématiques et dogmatiques dans l'emploi public pratiquées par le gouvernement, qui, rappelons-le, selon des rapports très officiels, n'a pas dégagé la moindre économie budgétaire dans notre ministère depuis cinq ans.

Pour autant, nous ne vous exonérons pas, monsieur le directeur, de votre responsabilité dans cette décision lourde de conséquences pour les services. Vous avez contribué à élaborer, via l'interrégion, le volant national des suppressions sans alerter la direction générale sur la situation du département et ce malgré le constat martelé par les représentants du personnel à plusieurs reprises en cette instance. Vous avez sans relâche, devant les personnels et leurs représentants, justifié ces ponctions en niant sans vergogne la dégradation de nos missions et ses conséquences sur la santé des agents. En vous inscrivant pleinement, selon les propres termes de votre rapport, dans les orientations nationales, vous faites le choix d'enfoncer encore un peu plus les postes, les services et les agents qui y travaillent.

Par votre acceptation active de la commande politique, votre contribution à la destruction du service public fiscal et comptable vous désigne au même titre que le gouvernement et la direction générale comme responsable. Nous vous laisserons donc assumer seul cette lourde responsabilité et passerons directement au vote sur le seul point deux, relatif aux suppressions d'emploi dans le département.

Avignon , le 19 janvier 2012